

PRÉSENTATION DU SECTEUR D'AIDES ET DE SOINS



LES STRUCTURES

▶ Les structures du domicile

- Les réseaux d'aides et de soins à domicile généralistes
- Les réseaux d'aides et de soins à domicile relevant du secteur handicap
- Les centres de jour pour personnes âgées
- Les services d'accueil de jour pour personnes en situation de handicap
- Les centres de jour et centres de consultation de psychiatrie extrahospitalière

▶ Les structures de long séjour

- Les établissements à séjour continu pour personnes âgées (Centres intégrés pour personnes âgées et maisons de soins et logements encadrés)
- Les établissements à séjour intermittent pour personnes en situation de handicap



LES TYPES D'ACTIVITÉ

- ▶ Les soins relevant des attributions des infirmières (rôle propre et actes médico-délégués)
- ▶ Les aides et soins relevant du domaine de l'assurance dépendance
- ▶ Les activités thérapeutiques (kinésithérapie, diététique, psychomotricité, psychothérapie)
- ▶ Les soins palliatifs
- ▶ L'encadrement socio-pédagogique
- ▶ Consultations psychopédagogiques



LES ÉQUIPES PROFESSIONNELLES MULTIDISCIPLINAIRES

- ▶ Professionnels de santé (infirmières, aides-soignantes, thérapeutes)
- ▶ Aides socio-familiales
- ▶ Professionnels socio-éducatifs (éducateurs)
- ▶ Professionnels psychopédagogiques



PARTENARIATS ET COLLABORATIONS PERMANENTES

- ▶ Médecins traitants
- ▶ Médecins spécialistes
- ▶ Pharmacies
- ▶ Services de rééducation
- ▶ Professionnels de santé libéraux
- ▶ Services sociaux



LES TYPES DE CLIENTS PRIS EN CHARGE

- ▶ Toute personne nécessitant des soins infirmiers, des aides et soins ou des activités thérapeutiques, sans limite d'âge
- ▶ Toute personne nécessitant des soins palliatifs, sans limite d'âge
- ▶ Personnes âgées prises en charge en établissement à séjour continu
- ▶ Personnes en situation de handicap
- ▶ Personnes ayant des problèmes de santé mentale



LE FINANCEMENT

- ▶ Financement à l'acte par l'assurance maladie sur base des nomenclatures
- ▶ Financement à l'acte par l'assurance dépendance sur base du relevé type
- ▶ Participation personnelle des personnes prises en charge (frais d'hébergement, accueil gérontologique, participation personnelle aux actes infirmiers relevant de la nomenclature, actes infirmiers et thérapeutiques ne relevant pas d'une nomenclature)
- ▶ Conventions avec le MiFa, MiSa, MEnJe et MTEESS (surtout pour les secteurs du handicap et de la psychiatrie extrahospitalière)



MINISTÈRES EN CHARGE DU SECTEUR

- ▶ **MiFa** : ministère de tutelle en charge des agréments et de différentes conventions
- ▶ **MiSa** : ministère en charge de différentes conventions, des autorisations d'exercer et des attributions professionnelles
- ▶ **MiSS** : ministère de tutelle de la CNS et de l'AEC



SECTEUR EN CHIFFRES

(données 2021 ; sources : rapport IGSS 2022, Rapport d'activité 2022 MiFa)

52 ESC
44 ESI
24 RAS
59 CSS

(rapport IGSS 2022, p.123)

68 millions d'euros
pour les soins infirmiers
(assurance maladie)

(rapport IGSS 2022, p.50)

796.4 millions d'euros
pour les prestations
assurance dépendance en
nature concernant 16.062
bénéficiaires

(rapport IGSS 2022, p.128 & p.164)

10.571 ETP*

- 54% ESC
- 33.9% RAS
- 11.3% ESI
- 0.8% CSS

(rapport IGSS 2022, p.125)

*effectifs du secteur d'aides et de soins

8.504 lits agréés

- 7583 pour personnes âgées (6629 en CIPA & MS; 954 en LE)
- 921 pour personnes en situation de handicap

(rapport d'activité 2022 MiFa)

1051 chaises agréées

- 742 pour les personnes âgées
- 309 pour les personnes en situation de handicap

(rapport d'activité 2022 MiFa)

ESC : Etablissement à séjour continu
ESI : Etablissement à séjour intermittent
RAS : Réseau d'Aides et de Soins

CSS : Centre Semi Stationnaire
ETP : équivalent temps plein
CIPA : centres intégrés pour personnes âgées

MS : Maison de soins
LE : Logements encadrés
Chaise : place dans un CSS sur laquelle un agrément est en vigueur